

## Année scolaire 2019/2020

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 26 avril 2019

#### Inscriptions dans les écoles maternelles ou élémentaires vichyssoises

L'inscription est obligatoire - pour l'entrée en maternelle ou en CP

- pour les enfants inscrits dans une école vichyssoise et qui changent d'école

☛ *Les enfants inscrits dans une école vichyssoise qui passent dans une classe supérieure (autre qu'en CP) n'ont pas à refaire leur inscription scolaire*

Les inscriptions sont ouvertes du **lundi 1<sup>er</sup> avril au vendredi 26 avril 2019** à l'Espace Écoles, situé au rez-de-chaussée à la Mairie de Vichy, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☛ *Pour limiter les temps d'attente, il est recommandé de prendre rendez-vous auprès de l'Espace Écoles de la Mairie au 04 70 30 17 25.*

Pièces obligatoires :

- le **livret de famille** (ou extrait d'acte de naissance de l'enfant)

- le **carnet de santé** de l'enfant

- un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (pour toute domiciliation sur Vichy) ou le cas échéant, un justificatif de travail attestant d'une activité professionnelle sur la commune de Vichy

- le **jugement**, en cas de divorce ou de séparation

☛ *Pour faciliter vos démarches, une **préinscription en ligne** est possible sur [familles.ville-vichy.fr](http://familles.ville-vichy.fr), du 1<sup>er</sup> au 26 avril. Pour cela, vous devez vous connecter à votre compte personnel avec vos identifiants ou créer un compte famille. Afin de valider définitivement cette préinscription, vous devez obligatoirement venir la **confirmer en mairie** avec les pièces nécessaires.*

#### Inscriptions à la restauration scolaire et aux accueils périscolaires

Les familles qui désirent que leur(s) enfant(s) prenne(nt) leurs repas du midi au restaurant de l'école ou fréquente(nt) les accueils du matin et/ ou du soir se verront remettre un formulaire d'inscription lors de leur inscription à l'école.

☛ *Pour les familles dont les enfants sont déjà inscrits et qui souhaitent leur réinscription pour la prochaine rentrée, un formulaire leur sera transmis par l'intermédiaire de l'école au mois de juin.*

Plus d'infos : **Espace Ecoles** - Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - Tél : 04 70 30 17 25  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - <http://familles.ville-vichy.fr>



Marie-Bénédicte REYNARD  
Chef de cabinet - Relations presse  
+33 (0)4 70 30 55 12 • +33 (0)6 18 45 15 40  
[mb.reynard@ville-vichy.fr](mailto:mb.reynard@ville-vichy.fr)